

Département de l'EURE
Arrt des ANDELYS
COMMUNE DE
NEAUFLES-ST-MARTIN
27830 (EURE)

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

ARRETE DU MAIRE
N°41

CIRCULATION RÉGLEMENTÉE ROUTE DE BEZU

Le Maire de NEAUFLES SAINT MARTIN,

Vu le Code de la route et les textes subséquents,

Vu les articles L.131-3 et L.131-4 du Code des Communes,

Considérant qu'il importe dans l'intérêt de la sécurité publique de prendre des mesures nécessaires pour éviter les accidents pendant les travaux de purges en rives de chaussée par l'entreprise COLAS sur la route de Bézu à NEAUFLES SAINT MARTIN 27830, entre le 19 Octobre 2020 et le 7 Novembre 2020 durant une journée.

Les travaux seront effectués par l'entreprise COLAS, Parc Industriel d'Incarville Ile de France Normandie 27100 VAL DE REUIL.

ARRETONS

Article 1er : L'entreprise est autorisée à alterner la circulation par feux tricolore sur la route de Bezu entre le 19 Octobre 2020 et le 7 Novembre 2020 durant une journée.

Article 2 : Le présent arrêté sera publié et affiché dans la commune de NEAUFLES SAINT MARTIN.

Article 3 : Ampliation sera adressée :

-l'entreprise COLAS, Parc Industriel d'Incarville Ile de France Normandie 27100 VAL DE REUIL.

Fait à Neaufles Saint Martin, le 8 Octobre 2020

Le Maire,
Jean-Pierre FONDRILLE

